



COMMUNE DE
Conthey
VALAIS + SUISSE

Rapport de la commission bourgeoisiale

Objet de la séance : Examen des comptes 2024 de la bourgeoisie de Conthey

Séance du : 22.04.2025

Membres de la Commission

Nom	Prénom	Fonction
Udry	Cédric	Président
Papilloud	Guillaume	Rapporteur
Berthoud	Joël	Membre
Vergères	Jean-Daniel	Membre

Administration communale

Nom	Prénom	Fonction
Germanier	Christophe	Président de commune
Jacquod	Alexandra	Cheffe finance
Moulin	Gauthier	Conseiller communal
Nanchen	Gérald	Conseiller communal

Invités

Nom	Prénom	Fonction

Excusés

Nom	Prénom	Fonction

1. Introduction

La commission bourgeoisiale s'est réunie le 22 mars 2025 à la Tour lombarde dans le but d'examiner les comptes 2024 de la bourgeoisie de Conthey.

2. Présentation du budget

M. Cédric Udry, président de la commission, ouvre la séance et passe la parole à M. Christophe Germanier, président de la commune et du comité bourgeoisial qui présente les points principaux des comptes.

Malgré les frais exceptionnels générés par la facturation des taxes sur les eaux pour 2023 et 2024 d'un montant de CHF 89'784.35, la marge d'autofinancement, originellement budgétisée à CHF 31'840.-, est de CHF 58'993.77, ce qui révèle la bonne santé financière de la bourgeoisie.

La suite des comptes est présentée par M. Gauthier Moulin, conseiller communal en charge des finances, et Alexandra Jacquod, responsable finances.

Sylviculture

Les charges de personnel indiquent une diminution de CHF 27'020.- par rapport au budget, la transformation du poste de travail saisonnier en poste annuel ne reflétant que 9 mois d'activité en 2024.

Du fait de l'augmentation cette année encore de la demande en bois de chauffage, des achats de bois ont dû être faits car le bois local n'est pas encore assez sec pour la vente.

On notera aussi une diminution de l'amortissement du débusqueur forestier du fait des bonnes conditions lors de son achat et lors de la reprise de l'ancien débusqueur.

Tour lombarde

Une nouvelle entrée est présente dans les comptes, concernant le suivi administratif de la fortune et de la dette, ce qui permettra une meilleure vision d'ensemble des comptes.

Location de terrains

Les revenus générés par les locations de terrains enregistrent une perte due aux travaux de renaturalisation de la Morge.

Espaces culturels

Du fait que moins d'artistes ont été exposés et de la diminution des commissions sur exposition, le résultat enregistre une perte de CHF 10'473.- au lieu des CHF 1'500.- budgétisés. Toutefois, la modification de la gestion de la galerie avec la nouvelle responsable socioculturelle permettra de mieux planifier l'utilisation des espaces d'exposition.

Taxes concernant les eaux de surfaces

Les nouvelles taxes sur les eaux, il faudra compter sur un montant d'environ CHF 40'000.- par année, essentiellement du fait des surfaces imperméables. La participation financière des locataires se monte à CHF 4'588.80 pour 2024.

Hors ces points, on note une forte progression de l'autofinancement malgré le rattrapage des taxes communales, ainsi qu'une fortune qui reste supérieure au million, ce qui prouve la bonne santé financière de la bourgeoisie

3. Informations de la bourgeoisie

M. Christophe Germanier transmet les nouvelles informations concernant la bourgeoisie.

Intempéries

Suite aux chutes de neige survenues avant le weekend pascal, les forestiers et les services techniques ont été mobilisés pour des chutes d'arbres et de branches, mais la commune de Conthey reste heureusement peu touchée.

Service forestier

Les containers prévus pour l'aménagement des nouveaux locaux sont arrivés, la mise à l'enquête suivra prochainement.

Mandat d'étude parallèle

Le conseil bourgeoisial rencontrera le bureau d'architecte prochainement pour prendre connaissance des modifications du projet de réaménagement de l'espace lombard et tiendra au courant la commission.

Utilisation des forêts pour lasergame

Suite à l'acceptation du recours de la société IRTAC, autorisant l'utilisation sans restriction des forêts pour le lasergame, la commune a fait recours à l'encontre de cette décision.

4. Examen du budget

Après le départ des intervenants, les membres présents de la commission ont continué l'examen du budget et ont adressé les questions suivantes :

QUESTIONS COMPTES PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE :

9630.3144.01 Charges d'immeubles 40,696.80 : 4,000.00

En quoi consistent ces charges ? Merci d'indiquer les détails

Ces charges se décomposent comme suit :

Détail	Montants
Frais d'entretien appartements Lombarde 5 et 7 (y compris frais de gestion par une agence immobilière)	18'504.20
Site de la Tour Lombarde aménagements extérieurs	7'823.55
Pose compteurs d'eau Tour Lombarde	2'393.00
Equipement multimédia salle des Présidents	3'234.40
Fuite d'eau terrain Fougères	4'281.60
Frais compteur d'eau tennis	851.65
Redevances et cotisations parcelles agricoles	3'608.40
Total	40'696.80

9630.4430.01 Locations de terrains 57,951.35 : 73,000.00

Merci de nous fournir le détail des locations afin d'avoir une vision globale de ce poste.

Les écritures du compte se décomposent comme suit :

Type	Montant
Droits de superficie	15'599.00
Location de parcelles à forfait	17'518.25
Locations des parcelles agricoles	23'695.15
Taxes refacturées	1'138.95
Total	57'951.35

QUESTIONS COMPTES REGROUPÉS PAR NATURE :

3101 Matériel d'exploitation, fournitures 105,039.30 91,600.00

A quoi est-dû cette différence ? Merci d'indiquer les détails

Les frais enregistrés sous la nature 3101 se décomposent comme suit :

N° Cpte	Libellé	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_B24
8200.3101.01	Matériaux et outillage	24'000.00	25'669.00	1'669.00
8200.3101.10	Carburants	29'000.00	24'940.10	-4'059.90
8200.3101.30	Achat de bois	38'600.00	54'430.25	15'830.25
	Total	91'600.00	105'039.35	13'439.35

L'écart s'explique par l'augmentation des achats de bois destinés à la revente.

3120 Alimentation en eau, énergie et combustible**C 109,235.00/B 10,500.00****A quoi est-dû cette différence ? Merci d'indiquer les détails**

Les frais enregistrés sous la nature 3120 se décomposent comme suit :

N° Cpte	Libellé	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_B24
8200.3120.01	Electricité	2'500.00	4'244.70	1'744.70
8200.3120.30	Taxes eaux assainissement et déchets	0.00	2'480.50	2'480.50
9630.3120.30	Taxes eaux assainissement et déchets	0.00	89'784.35	89'784.35
9631.3120.30	Taxes eaux assainissement et déchets	0.00	2'154.50	2'154.50
9632.3120.01	Electricité	8'000.00	9'415.95	1'415.95
9632.3120.30	Taxes eaux assainissement et déchets	0.00	1'155.00	1'155.00
	Total	10'500.00	109'235.00	98'735.00

L'écart s'explique principalement par la refacturation des taxes eaux à évacuer pour les surfaces imperméables des routes bourgeoisiales 2023 et 2024 dans le compte 9630.3120.30.

3132 Honoraires conseillers ext., experts, spécialistes, etc. B 35,900.00 / C 39,054.30**Quels sont les travaux effectués pour ce montant ?**

Le détail de ces frais figure dans le tableau ci-dessous :

N° Cpte	Libellé	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_B24
0220.3132.10	Frais de fiduciaire	2'200.00	2'170.00	-30.00
0220.3132.30	Frais d'actes notariés	2'000.00	0.00	-2'000.00
9630.3132.01	Honoraires MEP	0.00	0.00	0.00
9630.3132.05	Frais d'actes notariés	0.00	0.00	0.00
9632.3132.01	Honoraires	31'700.00	36'884.35	5'184.35
	Total	35'900.00	39'054.35	3'154.35

Le compte 9632.3132.01 enregistre les prestations de service refacturées par la société Thème ou pas à la Bourgeoisie.

3144 Entretien des terrains bâtis et bâtiments C 43,099.40 / B 6,000.00**A quoi est-dû cette différence ?**

N° Cpte	Libellé	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_B24
8200.3144.01	Dépôt du Petit Pont	2'000.00	2'402.60	402.60
9630.3144.01	Charges d'immeubles	4'000.00	40'696.80	36'696.80
	Total	6'000.00	43'099.40	37'099.40

L'écart s'explique par le compte 9630.3144.01 dont les frais sont détaillés à la question 1.

4240 Taxes d'utilisation, taxes pour prestations de services C 777,311/ B 686,300.00 C2023 517,628.00

A quoi est-dû cette différence ? Merci d'indiquer les détails

N° Cpte	Libellé	Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_C23
8200.4240.01	Travaux pour la commune de Conthey	85'567.30	100'000.00	191'967.45	106'400.15
8200.4240.05	Part de la commune aux travaux forestier	40'873.30	61'300.00	41'623.30	750.00
8200.4240.10	Travaux pour tiers (privés)	211'122.60	250'000.00	205'345.95	-5'776.65
8200.4240.20	Travaux pour des partenaires (Ardon - Vétroz)	125'306.00	240'000.00	308'275.05	182'969.05
8200.4240.30	Travaux de menuiserie	54'758.80	35'000.00	29'859.50	-24'899.30
8200.4240.40	Remboursements débours	0.00	0.00	240.00	240.00
	Total	517'628.00	686'300.00	777'311.25	259'683.25

L'écart s'explique par l'augmentation des travaux effectués pour les partenaires du triage forestier (Ardon Vétroz Conthey).

4430 Loyers et fermages, biens-fonds B 259,800.00 / C 317,953.35

A quoi est-dû cette différence ? Merci d'indiquer les détails

Les revenus enregistrés sous la nature 4430 se décomposent comme suit :

N° Cpte	Libellé	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_B24
9630.4430.01	Locations de terrains	73'000.00	57'951.35	-15'048.65
9630.4430.05	Locations de gravières	10'000.00	10'000.00	0.00
9630.4430.10	Locations de dépôts	13'800.00	13'800.00	0.00
9630.4430.15	Locations à la Commune	163'000.00	163'132.00	132.00
9630.4430.20	Locations d'appartements	0.00	73'070.00	73'070.00
	Total	259'800.00	317'953.35	58'153.35

La différence provient de la mise en location des appartements acquis à la Tour Lombarde.

4432 Paiements pour utilisation des biens-fonds

C 35,985.00/B 36,000.00/C 2023 40,352.95

Merci d'indiquer les détails à ce sujet.

Les revenus enregistrés sous la nature 4432 se décomposent comme suit :

N° Cpte	Libellé	Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_C23
9631.4432.01	Locations salles expositions	16'712.95	16'000.00	15'985.00	-727.95
9632.4432.01	Salles louées à des privés	3'640.00	0.00	0.00	-3'640.00
9632.4432.05	Salles louées à la Commune	20'000.00	20'000.00	20'000.00	0.00
	Total	40'352.95	36'000.00	35'985.00	- 4'367.95

La mise en gérance de la Tour Lombarde prévoit que le gérant encaisse les locations auprès des privés. Cette situation explique l'écart entre le compte 2023 et le compte 2024.

3636 Subventions aux organisations privées à but non lucratif C 4,636.20 / B 7,000.00

De quoi s'agit-il ?

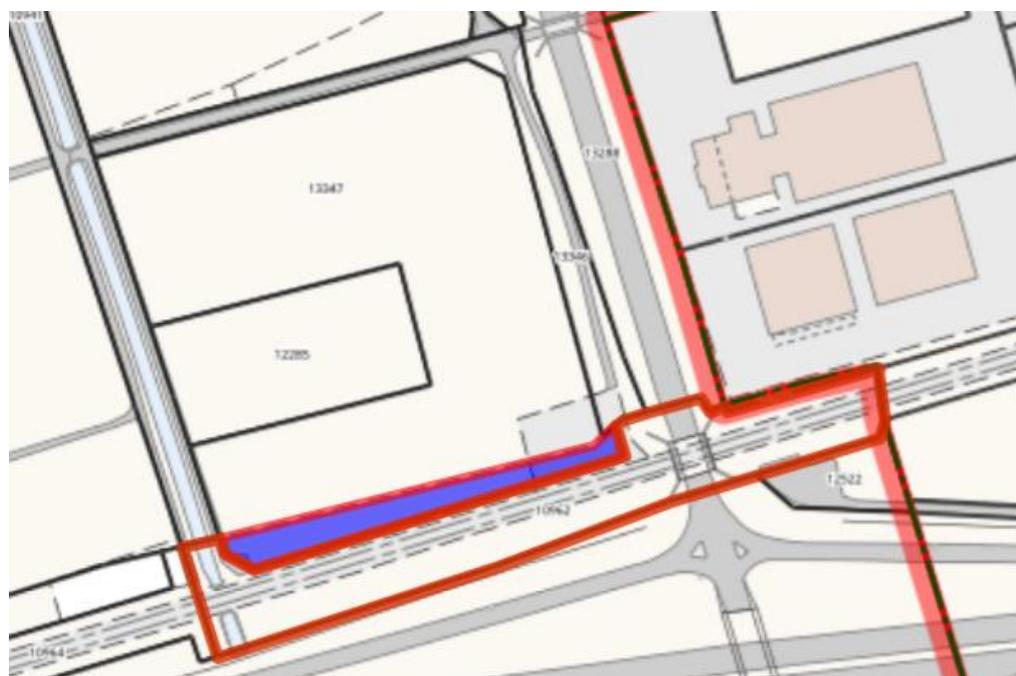
N° Cpte	Libellé	Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_B24
8200.3636.05	Cotisations	4'305.70	7'000.00	4'636.20	-2'363.80
	Total	4'305.70	7'000.00	4'636.20	-2'363.80

Il s'agit principalement des cotisations en faveur d'associations professionnelles du bois.

Enfin, la Bourgeoisie a acquis la parcelle n 10692 au lieu-dit Praz Pourris.

Où se trouve précisément la parcelle (le cadastre indique une parcelle sur Aven) et pour quel usage a-t-elle été acquise ?

La Bourgeoisie n'a pas acquis l'entier de la parcelle 10'692, située sur Vétroz mais uniquement 1864 m2 qui ont été rattachés à la parcelle 13'347 déjà propriété de la Bourgeoisie. Cette transaction visait à régulariser la situation puisque les plantations de la parcelle 13347 se prolongeaient sur la 10692 qui n'appartenait pas à la Bourgeoisie. La zone achetée figure en bleu dans le plan ci-dessous.



Au terme de son examen, la commission accepte les comptes 2024 de la bourgeoisie tels que présentés et remercie les différents intervenants pour leurs présentations et leurs réponses.

5. Messages de la commission

La commission bourgeoisiale, estimant qu'il n'est pas suffisamment mis en avant, souhaite que le service forestier puisse conserver son logo propre et bénéficie d'une meilleure promotion tant pour ses réalisations que pour les services qui sont offerts à la population.

Afin d'avoir une meilleure vision d'ensemble et pouvoir déterminer de nouvelles pistes d'amélioration, la commission demande de recevoir dans les meilleurs délais :

- Liste des bourgeois au 1er janvier 2025
- Liste des propriétés et terrains de la bourgeoisie
- Détail des parcelles concernant les surfaces imperméables
- Etat des locations de terrain au 1er janvier 2025 avec les informations suivantes :
 - Montant des loyers avec prix au m2
 - Dates de renouvellement des locations
 - Locataires
 - Nature du terrain (si possible)
 - Montant de la participation à la taxe sur les eaux pour les terrains concernés

Dans le cadre de l'aménagement de l'espace lombard, la commission souhaiterait, en complément des modifications du MEP, avoir des informations sur le projet de construction en bordure de la route cantonale et les impacts qui en découleront du point de vue des interactions avec le caveau et de l'utilisation des espaces de parking.

Concernant les appartements propriétés de la bourgeoisie, la commission voudrait recevoir des indications sur la gestion immobilière de ceux-ci et être informée de l'état des locations en détail.

Enfin, concernant les espaces culturels, la commission aimerait recevoir des informations concernant la nouvelle orientation de l'utilisation des espaces d'exposition et du musée par la responsable socioculturelle, Mme Perrier.

L'ensemble de ces informations pourrait faire l'objet d'une ou plusieurs séances, selon les disponibilités des différents intervenants.

Conthey, le 17.05.2025

Le Président
Cédric Udry



Le rapporteur
Guillaume Papilloud

